

## La recherche du jour

## Des gendarmes mieux formés à l'audition des victimes



La Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHs), réunit des chercheurs de toutes les universités des Hauts-de-France. Régulièrement, certains d'entre eux exposeront leurs travaux de recherche dans le cadre de ce partenariat entre la MESHs et notre journal, afin d'accroître la visibilité de la recherche dans la région.

L'accueil du public et des victimes est une des priorités de la gendarmerie nationale et la police nationale (Loi d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure, 2002). Priorité accrue par les récents scandales sociétaux liés aux violences familiales qui ont, par exemple, amené les politiques publiques à mettre en place une plateforme d'écoute à destination des femmes victimes de violence en août 2021. Au-delà d'écouter la souffrance de la victime, il s'agira pour un officier de police judiciaire de rassembler les preuves caractérisant le crime ou le délit, notamment à travers le recueil de la preuve testimoniale. Le témoignage des victimes étant souvent le seul élé-

selman et R.Fisher, est la méthode d'audition la plus répandue en ce qui concerne le témoignage des adultes. Si, comme toute technique d'entretien, l'entretien cognitif est basé sur l'écoute attentive des témoins et victimes, elle permet également de faciliter leur recherche d'informations en mémoire grâce à des mnémotechniques validées expérimentalement : « reprenez à l'environnement dans lequel vous étiez, aux bruits, à la luminosité... », « racontez la scène en faisant des arrêts sur image », « racontez la scène en partant de la fin », etc. Ainsi, plusieurs rappels successifs de la scène sont préconisés pour optimiser le rappel des souvenirs. Si cette méthode d'audition est très efficace, son utilisation sur le terrain par des enquêteurs est loin d'être systématique. Il s'agit alors de comprendre les facteurs impliqués dans l'utilisation effective de ce protocole d'entretien *in situ*.

## UNE RECHERCHE MENÉE AUPRÈS DE 24 GENDARMES DES HAUTS-DE-FRANCE

Cette méthode d'audition est-elle facilement assimilable ? Est-elle perçue comme utile et facile d'utilisation ? Les enquêteurs se sentent-ils prêts à l'utiliser sur le terrain ? En un mot, cette méthode est-elle acceptable ? Ces questions étaient au cœur de notre recherche menée auprès de 24 gendarmes, dans le cadre d'un partenariat de recherche avec le groupement de gendarmerie des Hauts-de-France, et en collaboration avec M. Hermant, docteur, et des professeurs N. Przygodzki-Lionnet et J. Py.

Après avoir été formés à l'entretien cognitif, la majorité des gendarmes considérait cette nouvelle méthode comme utile et près de la moitié d'entre eux ont déclaré qu'ils seraient à même de l'utiliser sur le terrain. Certes, certaines mnémotechniques étaient moins bien maîtrisées que d'autres et leur mémorisation était très variable. Toutefois, les entretiens menés six mois après la formation ont révélé que plus de la moitié des gendarmes interrogés avaient effectivement utilisé l'entretien cognitif *in situ*. Globalement la recherche a montré l'acceptabilité de la méthode mais que la formation pouvait être perfectible. D'autres

facteurs liés à l'acceptabilité de l'entretien cognitif restent à évaluer et feront l'objet de nouvelles recherches.

Former aux techniques probantes en matière d'audition des victimes et des témoins participe à une meilleure prise en charge de ces derniers dans la chaîne judiciaire. Au-delà d'optimiser et de préserver la preuve testimoniale, ces techniques, basées sur l'élaboration d'un rapport communicationnel propice à l'expression et au respect de l'individu, sont à même de favoriser le processus de reconstruction des victimes et leur sentiment de justice. ■

**MAÏTÉ BRUNEL** enseignante-chercheuse au Laboratoire PSITEC de l'Université de Lille, lauréate du Prix Valorisation MESHs Senior 2021.

**CÉLINE LAUNAY** enseignante-chercheuse au Laboratoire CNRS CLLE de l'Université Toulouse Jean-Jaurès.



Photo d'illustration PHILIPPE HUGUEN (AFP)

ment de preuve permettant de poursuivre l'affaire devant une cour de justice, il est nécessaire que ceux-ci soient à la fois exhaustifs et exacts.

Or, l'entretien « standard » mené par les enquêteurs non formés aux techniques d'audition des témoins et des victimes se caractérise par une utilisation soutenue de questions précises, voire suggestives, dont on sait qu'elles peuvent favoriser des réponses superficielles, des erreurs, des contradictions et même engendrer des faux souvenirs.

## L'ENTRETIEN COGNITIF

Depuis les années 1980, des équipes de recherche élaborent et valident des méthodes d'audition basées sur le fonctionnement de la mémoire. L'« entretien cognitif », développé par les chercheurs américains E.Ge-

## CETTE PAGE EST LA VÔTRE !

Posez-nous vos questions, réagissez à l'actualité, aux commentaires des lecteurs...

pour nous écrire via internet, une adresse : [www.courrier-picard.fr/reagissez](http://www.courrier-picard.fr/reagissez) ou par mail : [avousdevoir@courrier-picard.fr](mailto:avousdevoir@courrier-picard.fr)

✉ par courrier :

**Courrier picard - « A vous de voir »**  
5, boulevard du Port d'Aval  
80000 Amiens

Et retrouvez le courrier des lecteurs sur notre site : [www.courrier-picard.fr/courrier](http://www.courrier-picard.fr/courrier)

Faites nous parvenir vos plus belles photos et retrouvez-les sur notre site

Une seule adresse :

[www.courrier-picard.fr/photo](http://www.courrier-picard.fr/photo)

Tous les courriers reçus ne peuvent paraître. La rédaction se réserve le droit, pour publication, de réduire les textes. Les titres sont de la rédaction

## Le courrier des lecteurs

## Monde cruel pour les animaux gentils

**Bertrand Lecourtois, d'Amiens (Somme), évoque la mort cruelle d'un petit chat qu'il avait recueilli :**

Il y a sept mois, nous avons récupéré un jeune chat abandonné ou perdu, un adorable chaton au poil noir, espiègle et très câlin. Cette petite bête a apporté beaucoup de bonheur dans notre foyer, d'autant que nos deux enfants volaient désormais de leurs propres ailes, et nous nous y sommes énormément attachés. Comme il semblait habitué, avant d'être chez nous, à sortir de son lieu de résidence, nous avons surveillé ses allées et venues mais ses escapades n'étaient jamais très longues. Et puis, il y a deux semaines, le drame est survenu : le chien d'un voisin l'a étranglé et tué. Nous ignorions qu'il y avait un tel animal dans le voisinage. Notre gentille bête est s'est pas méfiée de ce chien et notre Sam n'a pas été en capacité de se défendre. Je suis allé voir notre vétérinaire qui a toujours très bien soigné notre petit félin. Je l'ai prévenu de la présence de ce canidé dans le quartier afin que les propriétaires de chats soient vigilants et ne subissent pas les mêmes désagréments. Nous n'envisageons pas d'avoir un autre chat dans quelque temps de peur d'avoir à revivre des moments aussi éprouvants.

Nous pensions, peut-être avec un excès de naïveté, que le propriétaire du chien nous manifesterait un peu d'empathie, déposerait un message dans notre boîte aux lettres ou nous rencontrerait... mais rien n'est venu. Nous vivons dans une société où les humains trop gentils sont souvent des victimes, il en va de même pour les animaux de compagnie.

## Beauté et liberté sur la plage de Quend

**Jean-Paul Julhes, de Soissons (Aisne), s'enthousiasme pour le site et la plage de Quend-Plage :**

Je suis sur la plage de Quend en face les bouchots. Immensité, beauté et liberté. S'y côtoient les cueilleurs professionnels de moules de bouchots, les chars à voile, les cavaliers, les marcheurs, les baigneurs, tout cela dans une cohabitation tranquille et respectueuse du site et des autres. Ah oui, à cet endroit, on peut aussi vivre en « tenue de peau ». Belges et Picards s'y côtoient, avec ou bien sans maillot. L'an dernier, vous aviez fait un beau reportage dont je me sers pour donner envie à mes amis d'y venir !